

Le métier de coordinateur de projet socio-culturel

Conçoit des projets d'animation socioculturelle pour le public, les met en place et les coordonne afin de favoriser la communication et le développement du lien social, au sein d'un territoire ou d'une structure

CODE RNCP : 4900

Certificateurs :

Ministère des sports et des jeux olympiques et para-olympiques

Date d'enregistrement de la certification :

18 janvier 2026 par la Délégation Régionales académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Prochaine formation

La formation se déroule du 4 Décembre 2024 au 13 novembre 2026

RENSEIGNEMENTS

CEMEA Ile-de-France

Responsable de filière :

Soundous BOHLI

Secrétariat pédagogique

01 48 11 28 74

secretariat.pedagogique@cemea-idf.org

www.cemea-idf.org

Tarifs

Formation professionnelle continue

Droit et frais de formation : 88 55 euros

Frais universitaire : 170 euros

Nombre de participants

De 8 à 25 stagiaires

Durée de la formation

la formation dure 18 mois, en alternance et se compose comme suit :

* 770 heures d'enseignement théorique

* 1200 heures de formation pratique, Stage effectué sur site qualifiant

Taux de réussite : 100% sur le

Double cursus

*Taux d'abandon : 0%

*Taux de poursuite d'étude : 10 %

* Taux d'insertion dans le métier visé : 100%

Objectifs de la formation

les contenus théoriques sont répartis en domaines de formation qui se déclinent en unités capitalisables :

UC1 – Concevoir un projet.

* Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel

* Formaliser les éléments d'un projet d'action

* Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action

UC2– Coordonner la mise en œuvre d'un projet.

* Animer une équipe de travail

* Promouvoir les actions programmées

* gérer la logistique des programmes d'action

* Animer la démarche qualité

UC 3– Conduire des démarches pédagogiques

* Définir les cadres de ses interventions pédagogiques

* Conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent

* Encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques

* Evaluer les interventions pédagogiques conduites

* Conduire des actions de formation

UC 4- Conduire des actions de formation en sécurité,

* Mobiliser des ressources techniques propres

Prérequis :

La formation est ouverte aux candidat.es remplissant l'une des conditions suivantes :
Les exigences préalables requises pour accéder à la formation, prévues à l'article 10 du décret n° 2006-1418 du 20 novembre 2006 susvisé, sont les suivantes:

-être majeure

-être titulaire du PSC1

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;

- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;

- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

Modalités de formation

Théoriques :

770 heures de formation + présentiel à la faculté de Nanterre pour la Licence Sciences de l'éducation

Pratique :

1200 heures de pratique sur le terrain, en stage sur site qualifiant

Modalité d'évaluation

La validation des UCS 1 et 2 se déroule sous forme de soutenance orale où le stagiaire vient défendre son projet

La validation des UCS 3 et 4 se pratique sous forme d'une action de formation ou de coordination sur le terrain

Nos atouts

En matière d'expertise formative

- la pluri professionnalité des champs du secteur social, médico-social et l'attractivité des champs connexes (animation sociale, insertion, ...),
- les compétences avérées en diagnostic territorial, organisationnel, managérial et social,
- les compétences reconnues en conduite de projets.

En matière d'organisation et d'interaction Terrain-Formation,

- une implication et une orientation d'éducation populaire et de promotion sociale,
- une expérience éprouvée de l'alternance terrain-formation,
- l'implication et le développement dès l'origine de la Validation des Acquis de l'Expérience.

En matière d'orientation vers l'innovation,

- les nouvelles formes de gouvernance s'appuient à la fois sur des valeurs **humanistes** qui caractérisent les CEMÉA, **la co-élaboration et la co-responsabilité**, la mise en synergie des acteurs, mais aussi sur **des pratiques à inventer** en lien direct avec les terrains : c'est la formation-action et la conduite de projet in situ.

Calendrier d'admission et entretiens de sélection

- * 12 février 2024
- * 13 mars 2024
- * 10 avril 2024

Tout dossier d'inscription incomplet sera rejeté

La formation débute le 04 décembre 2024

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Info :

Referent.handicap@cemea-idf.org

Financements :

- * OPCO
- * Pôle emploi
- * Apprentissage
- * Transition pro
- * CPF

Poursuite d'étude et employabilité

- * Accès au Master 1
- * Accès en DESJEPS

Les stagiaires ayant obtenus leur diplôme peuvent accéder à ces métiers :

- * animateur-coordonnateur,
- * animateur de réseau,
- * coordonnateur d'activités,
- * responsable d'animation,
- * adjoint de direction,
- * agent de développement de la vie associative,
- * responsable de secteur